



Résumé de l'Évaluation du Climat d'Investissement de l'Île Maurice.

L'Île Maurice a connu une croissance économique impressionnante au regard des normes régionales mais aussi internationales tout au long de la dernière décennie. Sa croissance a en effet doublé, on parle du «Miracle Mauricien» avec un Produit Intérieur Brut atteignant entre 1,8 milliards de dollars en 1984 et 5,3 milliards en 2004. Cependant, en raison de sa politique protectionniste antérieure, l'économie du pays est devenue trop dépendante des zones franches établies par le gouvernement à la fin des années 70. La réglementation flexible et préférentielle de ces zones a eu un impact indéniable sur les autres secteurs, empêchant leur diversification et leur développement.

La croissance économique a commencé à se fragiliser à la fin des années 90, cela étant dû notamment à des changements dans les marchés clés de l'export, aux nouvelles tendances de ces marchés et à une forte concurrence en provenance des régions à faible coût de main d'œuvre telles que l'Asie ou encore l'Afrique. Le gouvernement Mauricien cherche actuellement à diversifier et développer son économie en faisant appel à la haute technologie et en se réorientant vers le secteur des services. Afin de déterminer des politiques efficaces et productives, le climat d'investissement de l'Île Maurice dans son intégralité doit être analysé.

Cette note récapitule l'Évaluation du Climat d'Investissement entrepris à l'Île Maurice en 2006 et est basée sur une enquête auprès de 285 sociétés de fabrication et du secteur tertiaire. L'objectif étant d'examiner la nature du climat d'investissement du pays et de fournir des recommandations quant à la politique à adopter afin de promouvoir une nouvelle croissance du secteur privé.

Cadre Macroéconomique

Après son Indépendance en 1968, l'économie de l'Île Maurice était principalement basée sur le sucre. A la fin des années 70, le gouvernement a établi des zones franches en vue de diversifier cette économie. Jusqu'en 1984, le cours du sucre a chuté considérablement atteignant une fois 100%, ce qui a eu une répercussion de 15% sur le PIB du pays. Le gouvernement a alors mis en place, à la fin des années 80, des règlements et des politiques relativement favorables aux zones franches, comme l'accès exemptés de droits pour tous les produits importés, des avantages fiscaux et un marché du travail distinct, répondant à des conditions différentes. Jusqu'en 2002, ces zones franches constituaient 60% des exports du pays.

Aujourd'hui, l'Île Maurice doit faire face à un certain nombre de défis macroéconomiques. Elle est prête à perdre ses préférences commerciales dans les domaines du textile et du sucre et à faire face à la hausse globale du prix du pétrole. Le gouvernement a décidé de poursuivre activement la diversification économique en passant des secteurs agricoles et industriels, peu qualifiés vers des secteurs haute-

ment qualifiés. Le défi majeur auquel l'Etat mauricien aura à faire face sera celui de gérer le niveau de chômage tout au long de cette transition. Ces objectifs devront être atteints tout en prenant en compte l'environnement économique spécifique du pays.

Productivité

La productivité de travail à l'Île Maurice est beaucoup plus élevée que dans les autres pays d'Afrique subsaharienne, à l'exception de l'Afrique du Sud. Comparée aux pays à revenu moyens similaires, la productivité de l'Île Maurice se situe dans la moyenne. En fait, le pays a une productivité du travail beaucoup plus élevée que la Chine, alors que cette dernière a connu une forte croissance économique lors des deux dernières décennies. Cependant, même si la productivité du travail mauricienne est supérieure à celle de la Chine en général, elle reste inférieure aux provinces côtières chinoises les plus productives comme Hangzhou. Une raison expliquant que les entreprises mauriciennes sont moins productives que les sud africaines est qu'elles sont concentrées dans les industries nécessitant une abondante

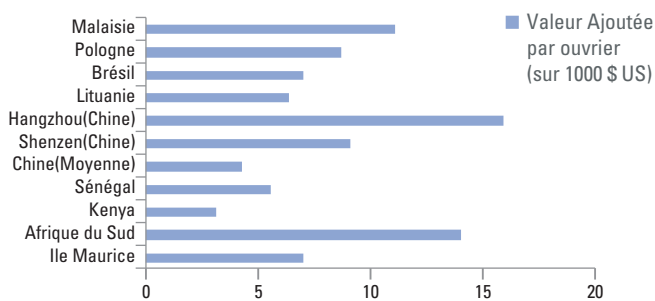
main d'œuvre: c'est à dire que les différences de productivités peuvent être dues à des différences d'intensité du capital. Cela représente aussi une productivité du travail inférieure dans les zones franches par rapport aux zones non-franches, car les zones franches sont des secteurs à capitaux moins intensifs que les zones non-franches.

Bien que la productivité de travail soit relativement élevée dans le pays, le coût de la main-d'œuvre reste important comparé aux pays semblables.

Le coût du travail par ouvrier à l'Ile Maurice est presque le double de celui des travailleurs chinois de Hangzhou, région où la productivité dépasse de loin celle des mauriciens.

Les hauts salaires de la main d'œuvre mauricienne ralentit donc la compétitivité et freine l'attractivité des Investissements Directs à l'Etranger.

Graphique 1. Productivité du Travail



Contraintes au Climat d'Investissement.

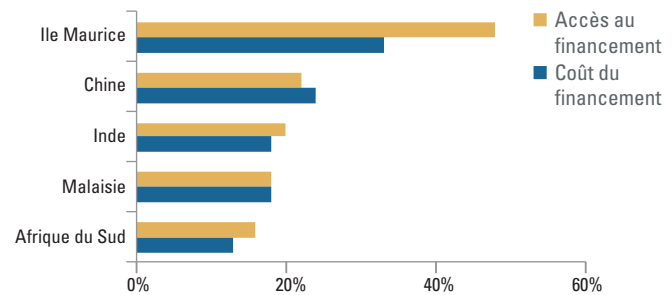
Les sociétés mauriciennes distinguent des contraintes à l'investissement dans quatre domaines majeurs: le financement (accès et coût), la bureaucratie, les compétences et la formation des ouvriers disponibles et enfin, la corruption et les pratiques informelles. Plus de 30% des entreprises sondées considèrent ces contraintes comme majeures, et faisant obstacle à la croissance économique du pays.

Financement

Le coût du financement et son accès sont tout deux, des contraintes majeures pour respectivement 49% et 33% des sociétés de l'Ile Maurice. Cela est de loin une question non négligeable pour l'Ile Maurice par rapport aux autres pays comparables. Il est également important de noter que la perception du financement comme une contrainte dépend de la taille, de la propriété et du secteur de l'entreprise. En effet, les plus petites firmes perçoivent le financement comme une plus grande contrainte que les grandes, de même que les so-

ciétés domestiques le considère plus comme un obstacle que les sociétés étrangères.

Graphique 2. Pourcentage Percevant le Financement comme un Obstacle Majeur aux Opérations et à la Croissance.



Un facteur qui pourrait expliquer ces divergences est que les entreprises locales ont tendance à rechercher des financements à court terme, or, ces derniers ont un taux d'intérêt beaucoup plus élevé que les financements à long terme, préférés par les entreprises étrangères. Une autre explication envisageable concerne le fait que 80% des entreprises mauriciennes sont obligées de fournir un nantissement. C'est un pourcentage beaucoup plus élevé que celui des sociétés sud africaines, chinoises ou encore brésiliennes.

La Bureaucratie

Une autre contrainte majeure concerne la bureaucratie, notamment, selon les directeurs de sociétés, l'obtention de licences et de permis d'établissement ou de gérance d'une entreprise. 47% des sociétés mauriciennes sondées considèrent l'obtention de ces documents comme des contraintes sérieuses et pour 46%, la procédure de création d'entreprise est un réel frein.

Ces observations ne semblent pas coïncider avec certains indicateurs de la Pratique des Affaires qui soulignait un niveau très bas de bureaucratie à l'Ile Maurice. Par exemple, parmi les pays semblables, l'Ile Maurice a le plus petit nombre de procédures et le coût le plus faible pour la création d'entreprise. Une fois encore, cette divergence peut être expliquée par les différentes caractéristiques des firmes. Les sociétés étrangères ont indubitablement moins de défi à relever lors de la mise en place d'une affaire étant donné que le gouvernement les incite dans ce sens.

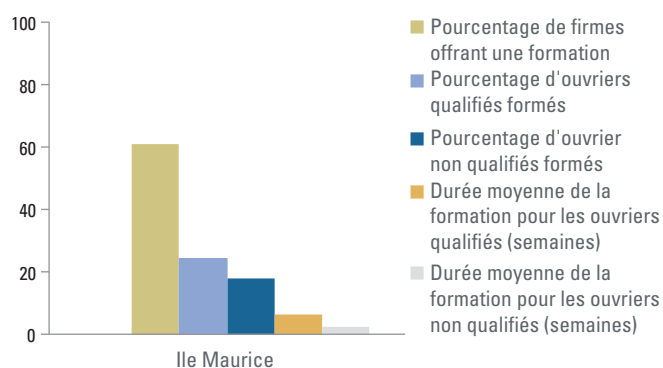
En général, le pourcentage d'entreprises mauriciennes percevant cette bureaucratie comme une contrainte importante est très élevé, comparés aux pays similaires. Cette perception pourrait avoir comme effet de dissuader les investisseurs potentiels à entrer sur le marché.

Compétences et éducation de la main d'œuvre

Le niveau de compétence et d'éducation de la main d'œuvre est la quatrième contrainte classée comme sérieuse. En effet, 43% des sociétés mauriciennes pensent que le niveau de compétence de leur main-d'œuvre est un frein pour leurs opérations et leur croissance. Ainsi, l'Ile Maurice est le pays possédant le plus grand nombre de firmes avec cette vision comparé aux autres pays. Ce problème ne peut que devenir plus sérieux pendant la transition vers le secteur tertiaire, car cela exigera un niveau d'éducation plus élevé que dans le secteur secondaire. En moyenne, seulement 10% des travailleurs sont allés à l'université et/ou ont un diplôme et, 25% ont un diplôme d'éducation primaire. Presque tous les autres se sont arrêtés au secondaire.

Puisque la majorité des ouvriers reçoivent peu d'éducation, la formation sur le tas est assez critique. Par conséquent, 61 % de sociétés mauricienne fournissent une formation à leurs ouvriers. C'est le cas dans la plupart des pays comparatifs, en Chine on constate même que 90 % des sociétés fournissent une formation à leurs employés. Cependant, malgré un assez haut pourcentage de formation par les sociétés, l'Ile Maurice se place dans les profondeurs du classement relatif aux formations. (cf. graphique 3).

Graphique 3. Formation à l'Ile Maurice



Or, la formation a des effets non négligeables sur la productivité des travailleurs et par ricochet sur leurs salaires. Un ouvrier ayant suivie une formation gagnera un salaire 21% plus élevé qu'un ouvrier n'en ayant pas suivie. Lors des dernières décennies, le taux de chômage est passé de 4% à 10%. Cette augmentation peut indéniablement être attribuée à l'écart de compétences entre le type de travail demandé par les firmes et les compétences effectivement disponibles sur le marché du travail.

Corruption et Pratiques Informelles

Une fois encore, il semble y avoir une disparité entre la perception de la contrainte et les chiffres. En effet, 37% des entreprises perçoivent la corruption comme un sérieux problème et pour 38% les pratiques informelles et anti-compétitives sont aussi graves. Toutefois, au regard de la transparence au niveau internationale, on constate que l'Ile Maurice se situe parmi les pays en voie de développement les plus performants dans ce domaine.

En outre, le pourcentage d'entreprises mauriciennes indiquant qu'un paiement informel a été demandé par diverses administrations ou pour des services spécifiques était le plus faible des pays comparateurs retenus.

Par ailleurs, il est important de noter qu'au moment de l'enquête il y'avait plusieurs graves scandales dans ce domaine dans le pays, ce qui a pu influencer considérablement la perception des entreprises quant à la corruption et expliquer les disparités entre les données. Il est également possible, que l'Ile Maurice ait, relativement, moins de contraintes que les autres pays. De ce fait, la corruption dans le pays pourrait être un problème moindre en terme absolu et plus important en terme relatif.

Tourisme

Le tourisme joue un rôle de plus en plus déterminant dans l'économie de l'Ile Maurice; d'autant plus que c'est une source d'échange et d'emploi. Cependant, après une décennie de croissance astronomique, ce secteur est aujourd'hui en perte de vitesse. Plusieurs facteurs sont responsables de ce ralentissement et si l'on ne les améliore pas rapidement, ils affaibliront considérablement la croissance du secteur.

La dégradation de l'environnement est la première entrave à l'expansion du tourisme. La seconde est la limitation de l'accès à l'Ile par voie aérienne. Et enfin, le secteur privé doit innover afin d'avoir accès aux marchés des voyageurs étrangers et diversifier ce qu'il a à offrir.

Conclusion et Recommandations

Malgré une croissance impressionnante au cours des dernières décennies, l'Ile Maurice doit toujours relever plusieurs défis. Pendant que le gouvernement met en place une transition vers une économie plus diversifiée et orienté vers le secteur des services, la faiblesse du climat d'investissement est encore mise en exergue. Les reformes suivantes seraient nécessaires afin d'être plus compétitif:

Finance

- Mettre à jour le plan d'Action du secteur Financier.
- Promouvoir une Agence de Solvabilité (établissement de notation de créances obligatoires) et un système efficace d'information sur les crédits.
- Promouvoir le développement du financement par capitaux propres, les capitaux risques et introduire de produits financiers innovateurs.
Bureaucratie
- Raccourcir la durée des procédures
- Réduire le nombre d'agences à contacter pour obtenir un permis et une licence.

Compétences/Education

- Simplifier la réglementation existante sur les cartes de résident et de travail pour les ouvriers étrangers, afin d'attirer les plus qualifiés.
- Etablir une nouvelle structure institutionnelle et régulatrice pour l'éducation privée et les formations afin de mieux répondre aux besoins des entreprises.

Corruption

- Renforcer les capacités de la Commission Indépendante contre la Corruption en établissant et en contrôlant les

indicateurs d'exécution ainsi qu'en autorisant la Commission à s'immiscer dans le secteur privé.

Tourisme

- Etablir des meilleures règles sur la protection de l'environnement.
- Permettre l'entrée d'autres compagnies aériennes afin d'améliorer le réseau aérien.
- Les hôtels du secteur privé devraient se réorienter afin de répondre aux besoins du marché, en incorporant par exemple, des centres d'affaires, des équipements de gymnastique...

Cette note fait partie d'une série de résumés issus du travail analytique du Département. Elle est basée sur le *Rapport d'Évaluation du Climat d'Investissement de l'Île Maurice* (mars 2006). Pour plus d'informations veuillez visiter le site www.worldbank.org/afri/aftps.